
Chambre des Députés. Rapport fait au nom de la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts chargée d'examiner la proposition de loi de M. Carnaud ayant pour but de réaliser l'égalité des enfants devant l'instruction par la recherche de leurs aptitudes et la coordination des divers enseignements de l'Etat.

Numéro d'inventaire : 1979.37214

Auteur(s) : Carnaud

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Chambre des Députés

Imprimeur : Martinet, Imprimeur de la Chambre des Députés

Date de création : 1909

Description : Feuillet sans attache.

Mesures : hauteur : 260 mm ; largeur : 208 mm

Notes : Annexe au procès-verbal de la séance du 6 juillet 1909.

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Orientation et devenir des élèves

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 35

N° 2655

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

NEUVIÈME LÉGISLATURE
SESSION DE 1909Annexe au procès-verbal de la 2^e séance du 6 juillet 1909.

RAPPORT

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT ET DES BEAUX-ARTS*
CHARGÉE D'EXAMINER LA PROPOSITION DE LOI DE M. CARNAUD
*ayant pour but de réaliser l' « égalité des enfants devant
l'instruction » par la recherche de leurs aptitudes et la coor-
dination des divers enseignements de l'État,*

PAR M. CARNAUD,

Député.

Messieurs,

A la suite d'une campagne entreprise en 1900 dans le *Bulletin des institutrices et des instituteurs de France*, le Congrès des associations amicales des institutrices et instituteurs adopta, en août 1901, à Bordeaux, le principe de « l'égalité des enfants devant l'instruction ».

Depuis, les institutrices et les instituteurs n'ont point cessé de mener une active propagande dans notre pays en faveur de cette idée, mettant ainsi l'intérêt de leurs élèves au premier plan de leurs préoccupations.

Les républicains de gauche, sur l'initiative de MM. Carnaud, Dubief et Bérard, formèrent à la Chambre des députés, le 4 novem-

* Cette Commission est composée de MM. Ferdinand Buisson, *président*; Carnaud, Massé, Baudon, *vice-présidents*; Betoulle, Alexandre Blanc, Petitjean, Steeg, Lefèvre, Théodore Reinach (Savoie), Bussière, *secrétaires*; Jouancoux, Modeste Leroy, Saumande, Vazeille, Dalimier, Joyeux-Laffuie, Beauquier, Henri Roy, Rabier, Colliard, Dèvèze, Noulens, Louis Marin, Couderc, Chautard, Dessoye, Lefas, Thierry-Cazes, Desplas, Charles Schneider (Haut-Rhin), Bouyssou, Pozzi.

Voir le n° 2484.

